

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**_

(Exécution de l'art. L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire des Portes de Sologne se réunira en séance ordinaire,
au « 109 » rue du Maréchal Joffre, Salle du Conseil :

Jeudi 27 Mars 2025 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1- FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

- 1-1 Attribution de l'accord-cadre de fourniture d'une solution de téléphonie fixe pour la Ville de La Ferté Saint-Aubin et la Communauté de Communes des Portes de Sologne
- 1-2 Attribution de l'accord-cadre de fourniture d'équipement, d'outillage et de consommables pour les ateliers des services techniques de la ville de La Ferté Saint-Aubin et la Communauté de Communes des Portes de Sologne
- 1-3 Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret (CAUE) pour 2025

2 - AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- 2-1 Tourisme – Mise à jour des tarifs des produits de la boutique de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne
- 2-2 Mobilité : Mise à jour des tarifs relatifs aux Installations de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)
- 2-3 Signature de la convention cadre de partenariat avec l'Observatoire Régional des Transports (ORT) Centre-Val de Loire
- 2-4 Economie : Cession de la parcelle BN699 à l'entreprise Transports Courcelles
- 2-5 Cession des parcelles BN699, BN74 et BN704 à l'entreprise Sea view
- 2-6 Economie : Cession des parcelles AV92 et AV94 à l'entreprise ONIX
- 2-7 Signature de la convention entre la Fédération des Chasseurs du Loiret, Sologne Nature Environnement et la CC des Portes de Sologne dans le cadre de l'aménagement des Chemins de Randonnée de la CCPS
- 2-8 Inventaire des Zones d'Activités Economiques de la CC des Portes de Sologne
- 2-9 Délégation du Droit de Préemption Urbain au profit de l'Etablissement Public Foncier Cœur de France pour les parcelles cadastrées BP 7, BP 10, BL 390, BO 48, BO 51 et BO 35 situées à La Ferté Saint Aubin

3 - SPORTS et LOISIRS

- 3-1 EQUIPEMENT SPORTIF : renouvellement de la convention tripartite d'utilisation du Complexe aquatique le CUBE par le collège Le Pré des Rois LFSA

QUESTIONS DIVERSES

DÉCISIONS COMMUNAUTAIRES

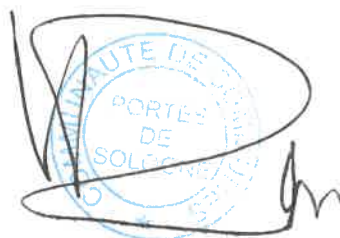
PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 5211-10 du CGCT1

- 5/2025 Remise lot entrées à l'association des parents d'élèves de l'école de Ligny-le-Ribault
- 6/2025 Approbation et signature de la convention de mise à disposition temporaire des équipements du complexe aquatique le CUE à l'association USC La Chapelle – natation synchronisée
- 7/2025 Remise lot entrées à l'association Ensemble au centre à La Ferté Saint-Aubin
- 8/2025 Approbation et signature de l'action de promotion – entrées duo balnéo St-Valentin le 14 février 2025
- 9/2025 Approbation et signature du contrat 25CC01 relatif à la mise en place d'un logiciel de gestion du relais petite enfance

- 10/2025 Remise lot entrées à l'école maternelle René-Guy Cadou à Orléans.
- 11/2025 Remise lot entrées à l'Union Sportive Municipal de Football de Vitry-aux-Loges
- 12/2025 Remise lot entrées à l'association des parents d'élèves de Férolles et Ouvrouer-les-Champs
- 13/2025 Approbation et signature de la modification en cours d'exécution n°1 du marché 24CC02 d'études pour l'élaboration du plan intercommunal de sauvegarde.

La Ferté St-Aubin, le 21 Mars 2025

**Le Président,
Jean-Paul ROCHE**

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA FERTE ST-AUBIN" around the perimeter and "PORTES DE SOLOGNE" in the center.